

CONVENTION D'UTILISATION DE LA SALLE COMMUNALE

Entre les soussignés :

Monsieur Le Maire de PALLUD ou son représentant :

D'une part,

Et Madame/Monsieur :

D'autre part,

Il a été convenu ce qui suit :

La commune met à disposition de l'utilisateur, les différents locaux constituant la salle communale : hall d'entrée, sanitaires, locaux de rangement, cuisine, terrasse et grande salle.

La mise à disposition de la salle est comprise entre :

Date et heure du départ :

Date et heure de la fin :

Objet exclusif de la manifestation :

L'utilisateur reconnaît avoir pris connaissance du règlement de la salle, il s'engage à le respecter.

Fait à Pallud le :

L'utilisateur

Le maire ou son représentant